



Paris, le 4 juin 2024

# Déclaration du nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social au 4 juin 2024

Information prévue par l'article L. 233-8 II du Code du Commerce et l'article 223-16-RG du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote théoriques <sup>1</sup>	Total des droits de vote exerçables <sup>2</sup>
4 juin 2024	2 262 830	3 677 717	3 524 759

Dénomination sociale de l'émetteur : SOCIETE ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES

Adresse du siège social : Tour initiale, 1 Terrasse Bellini, 92935 Paris la Défense Cedex

Place de cotation : Euronext Paris

Mnémonique : EXPL

Code ISIN : FR0014003AQ4

**EPC Groupe (Euronext - EXPL)** est un leader de la fabrication, du stockage et de la distribution d'explosifs avec un chiffre d'affaires de plus de 500 millions d'euros en 2023 et près de 2 500 collaborateurs répartis au sein de ses 44 filiales présentes dans plus de 29 pays. Depuis 130 ans, le Groupe mobilise ses savoir-faire, compétences techniques et innovations technologiques pour proposer des solutions génératrices de performance et de valeur pour ses clients du secteur minier, des carrières, des travaux d'infrastructure et souterrain. Le Groupe place l'innovation au cœur de sa stratégie de développement afin de répondre et anticiper les besoins de ses clients.

[www.epc-groupe.com](http://www.epc-groupe.com)

## EPC Groupe

Charles-Ernest ARMAND  
Directeur Administratif et Financier  
01 40 69 80 00  
[contact.actionnaires@epc-groupe.com](mailto:contact.actionnaires@epc-groupe.com)

Lilia GONCALVES  
Responsable Communication Groupe  
01 40 69 80 00  
[lilia.goncalves@epc-groupe.com](mailto:lilia.goncalves@epc-groupe.com)

## ACTUS finance & communication

Jérôme FABREGUETTES LEIB  
Relations Investisseurs  
01 53 67 36 78  
[epc-groupe@actus.fr](mailto:epc-groupe@actus.fr)

Anne-Charlotte DUDICOURT  
Relations Presse  
06 24 03 26 52  
[acdudicourt@actus.fr](mailto:acdudicourt@actus.fr)

<sup>1</sup> Calculé conformément à l'article 223-16 du RG AMF et basé sur l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote.

<sup>2</sup> Compte tenu des 152 958 actions auto détenues privées de droits de vote.